

**FINANCEMENT : Maitrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD)**

**Avis à manifestation d'intérêt N° 2013-011/PM/SG/MOAD/PRM  
du 16 décembre 2013**

**Recrutement d'un bureau spécialisé pour l'Ordonnancement,  
la Coordination et le Pilotage des travaux de construction  
de l'aéroport de Donsin et de ses voies d'accès**

Dans le cadre de la délocalisation de la plateforme aéroportuaire de Ouagadougou pour améliorer les conditions de vie et mieux répondre aux normes internationales de sécurité et de sûreté en matière d'activités aéronautiques, le Burkina Faso a bénéficié le soutien de ses partenaires techniques et financiers, la construction du nouvel aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

A cet effet, et en vertu des lois et politiques réglementant les normes de construction des ouvrages aéronautique, un bureau spécialisé pour l'Ordonnancement, la Coordination et le Pilotage des travaux s'avère nécessaire. C'est dans ce cadre que la Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin devrait utiliser une partie de ce financement pour effectuer un paiement au titre du contrat : Recrutement d'un bureau spécialisé pour l'Ordonnancement, la Coordination et le Pilotage des travaux de construction de l'aéroport de Donsin et de ses voies d'accès.

La mise en place de la mission de pilotage vise à permettre à la MOAD d'atteindre les objectifs suivants :

- réaliser des performances de qualité et d'économie dans l'exécution des travaux de construction de l'aéroport de Donsin et de ses voies d'accès ;
- réaliser la construction de l'aéroport dans le respect des délais prévisionnels ;
- réaliser la construction de l'aéroport dans le respect des coûts d'objectif ;

- réaliser la construction de l'aéroport dans le respect des documents de sauvegarde socio environnementale préalablement établis (étude d'impact environnementale et sociale, Plan d'actions de réinstallation, plan de gestion des ressources culturelles patrimoniales, etc.) ;
- assurer, par la mise en place de mécanismes de contrôle, que les obligations des parties soient respectées.

L'expression de cette opinion professionnelle se basera sur les documents préparés et mis à disposition par la Direction Générale de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD), structure chargée de toutes les actions visant à la réalisation des projets composant le programme de construction de l'aéroport de Donsin et de ses voies d'accès. La période couverte par l'Ordonnancement, la Coordination et le Pilotage des travaux est la durée de construction de l'Aéroport et de ses voies d'accès, soit de 2014 à 2018.

Le bureau d'Ordonnancement, de Coordination et de Pilotage des travaux doit être indépendant, faisant profession habituelle d'Ordonnancement, de la Coordination et du Pilotage des travaux ayant une expérience confirmée dans le domaine de la coordination des travaux du secteur des transports et du génie civil.

La mission de pilotage débutera au courant début au troisième trimestre 2014 pour une durée de quatre (04) ans.

A cet effet, la Personne Responsable des marchés de la Maitrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin, invite les bureaux intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Il s'agit notamment : de **la présentation du bureau avec indication de son domaine d'activité, son statut juridique, la description de ses références similaires (détaillées)** concernant l'exécution de contrats analogues, etc.

Un bureau sera sélectionné selon **la méthode basée sur la qualité et le cout** en accord avec les procédures définies dans le code des marchés publics au Burkina à l'issue d'une liste restreinte composée de six bureaux.

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, présentées en (04) quatre exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies et être déposées à l'adresse ci-dessous **entre 08 heures et 12 heures et 15 heures et 17 heures TU au plus tard le 30 janvier 2014 à 10 heures 00 mn TU** au Secrétariat du Département Technique de la MOAD sis au 1090, avenue Professeur Joseph KI-ZERBO, 2ème étage de l'immeuble de l'ex-premier ministre ; 03 BP 7027 OUAGADOUGOU 03 [Tel: 50 32 48 16/17/18](tel:503248161718) ; *Fax: 50 33 10 03* ; *Courriel : [moad@primature.gov.bf](mailto:moad@primature.gov.bf)*.

La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution  
des Marchés

**Wendoana Pascal KIMA**